



La revue des coopérateurs

Édito



PRÉAMBULE

PAR FERNANDO ALMEIDA, PRÉSIDENT DE L'URSCOP

En étroite ligne avec les résolutions de la Confédération générale des Scop et des Scic adoptées au 37^e congrès national, notre union régionale a poursuivi la mise en œuvre de son plan d'action bâti par notre conseil d'administration.

Nous avons conduit deux actions significatives en matière de sensibilisation des salariés des Scop et des Scic aux enjeux de la lutte contre le changement climatique et pour une plus ample sobriété énergétique.

L'Assemblée générale du printemps dernier a ainsi été dédiée à la transition écologique. Conférence, table-ronde, témoignages et salon des solutions ont alors animé une journée riche d'échanges et de partages de bonnes pratiques.

Nous avons pour ambition qu'à la fin de cette mandature, plus de la moitié des coopérateurs picto-charentais ait été sensibilisée à ces enjeux. Mieux, que nos sociétés coopératives aient bâti un diagnostic et élaboré un plan d'action de réduction de leurs émissions de gaz à effet de serre. C'est ainsi que nous nous sommes engagés à réaliser, au sein même de l'équipe de l'Urscop, notre bilan carbone, comme levier de crédibilité et de conviction auprès des adhérents. C'est fait ! Et vous ?

Toujours plus proches de nos adhérents, nous avons multiplié les temps de rencontres, d'information et d'échanges, afin de renforcer les liens de proximité avec l'ensemble des adhérents et d'encourager l'inter-coopération.

Nos actions de formations coopératives se sont à nouveau massivement déployées. 56 salariés de 20 sociétés coopératives distinctes ont assisté aux deux sessions du PASS 1, deux sessions du PASS 2, et

à la nouvelle formation dispensée cette année, Management coopératif et facilitation. Le besoin recensé lors d'un webinar dédié, la formation Prise de Parole en Public a été testée en 2023 et mise en œuvre en début d'année 2024.

Par ailleurs, nous sommes fiers de la mise en ligne de l'observatoire des pratiques coopératives, accessible à tous les adhérents. Suite modernisée du recueil édité en Poitou-Charentes en 2010, cet observatoire constitue un outil efficace pour nos adhérents en quête d'inspiration pour une vie coopérative pleine et entière.

Enfin, ambitieuse et solidaire, notre union régionale a prolongé ses actions de promotion du modèle coopératif, a accompagné de nouvelles sociétés coopératives et a initié un dispositif dédié aux stratégies de développement, notamment dans le cadre de croissance externe.

Face à de nombreux défis d'avenir, marqués ici par le ralentissement de l'activité, là par une forte inflation, ou encore par des taux d'intérêts non connus cette dernière décennie, nos entreprises sauront user de leurs valeurs coopératives pour tous les relever et en sortir plus fortes.

02 Édito

03 Sommaire



Chiffres clés

04

08

Un mouvement engagé



18



Un mouvement ambitieux et solidaire

12



Un mouvement proche des coopératives, et des coopérateurs et coopératrices

Chiffres clés

Fin 2023, le Mouvement compte 4 495 sociétés (filiales incluses) et 84 294 salariés, soit 3% de salariés en plus par rapport à 2022. Le nombre de sociétés coopératives et leurs filiales reste à peu près stable en 2023. L'augmentation du nombre des salariés s'explique par le développement des Scic (+5% de salariés en plus). Malgré les disparitions de plusieurs grande Scop, les effectifs pro-

gressent de 2% en 2023, alors que les effectifs des filiales restent stables.

En Nouvelle-Aquitaine, 480 sociétés coopératives, soit 33% de plus qu'il y a 5 ans, emploient 8 575 salariés (+7,8% en 1 an et +33,5% en 5 ans) et produisent 840 millions d'euros d'activités (+7,2% par rapport à 2022).

A l'échelle du Poitou-Charentes, nous dénombrons dans nos quatre départements 154 sociétés coopératives, dont 106 Scop, 45 Scic et 2 SARL coopératives. Elles emploient 3 280 salariés, soit 19,1% de plus qu'il y a 5 ans et réalisent un chiffre d'affaires de 313,6 millions d'euros, lui aussi en forte progression, +38,9% en 5 ans.



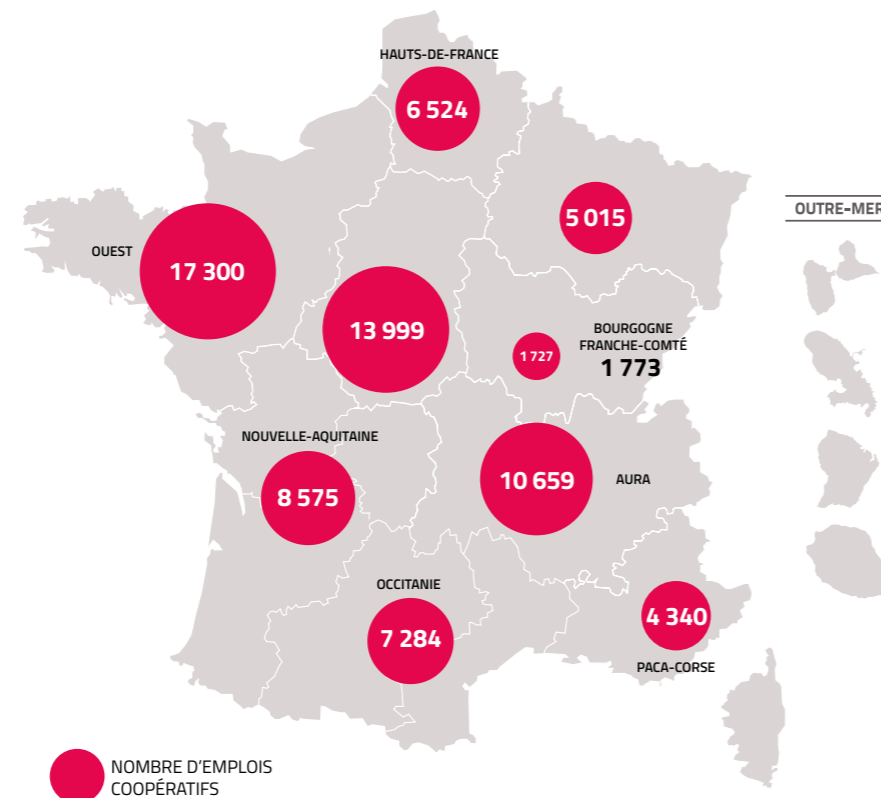
4 495
SOCIÉTÉS

4 097 sociétés coopératives
398 filiales

2 635 Scop
Sociétés coopératives et participatives
1 400 Scic
Sociétés coopératives d'intérêt collectif

84 294
SALARIÉS

75 423 dans les coopératives
8 871 dans les filiales
59 702 dans les Scop
15 367 dans les Scic



Nombre de sociétés, d'emplois et de chiffre d'affaires en 2023

SCOP

106 SOCIÉTÉS COOPÉRATIVES

2 587 EMPLOIS COOPÉRATIFS

256 MILLIONS D'EUROS DE CHIFFRE D'AFFAIRES

SCIC

45 SOCIÉTÉS COOPÉRATIVES

691 EMPLOIS COOPÉRATIFS

58 MILLIONS D'EUROS DE CHIFFRE D'AFFAIRES

COOP47

2 SOCIÉTÉS COOPÉRATIVES

2 EMPLOIS COOPÉRATIFS

158 MILLE EUROS DE CHIFFRE D'AFFAIRES



154 SOCIÉTÉS COOPÉRATIVES

3 280 EMPLOIS COOPÉRATIFS

314 MILLIONS D'EUROS DE CHIFFRE D'AFFAIRES EN POITOU-CHARENTES

Nombre de sociétés coopératives, d'emplois et de chiffre d'affaires par département en 2023



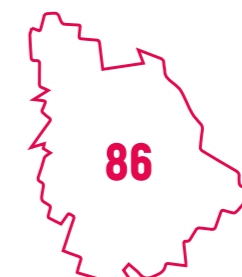
Charente
24 SOCIÉTÉS COOPÉRATIVES
440 EMPLOIS COOPÉRATIFS
59 MILLIONS DE CHIFFRE D'AFFAIRES



Charente-Maritime
39 SOCIÉTÉS COOPÉRATIVES
642 EMPLOIS COOPÉRATIFS
50 MILLIONS DE CHIFFRE D'AFFAIRES

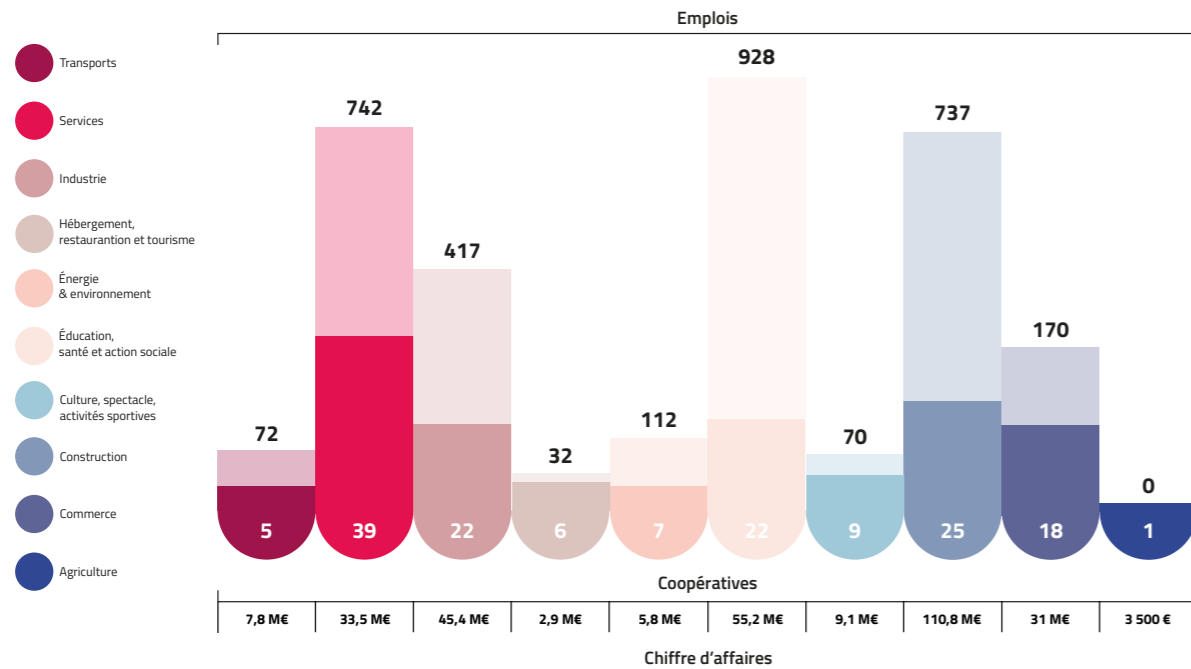


Deux-Sèvres
46 SOCIÉTÉS COOPÉRATIVES
1 611 EMPLOIS COOPÉRATIFS
154 MILLIONS DE CHIFFRE D'AFFAIRES



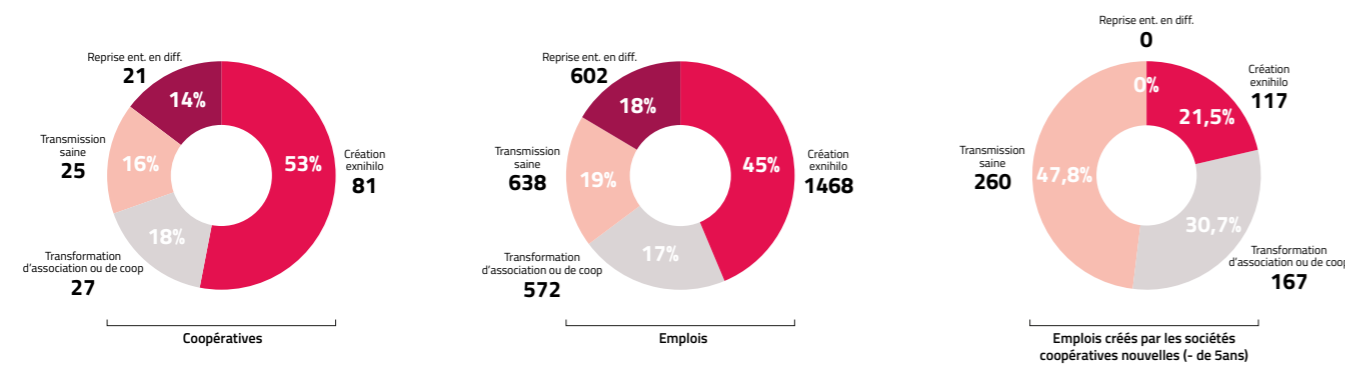
Vienne
45 SOCIÉTÉS COOPÉRATIVES
587 EMPLOIS COOPÉRATIFS
51 MILLIONS DE CHIFFRE D'AFFAIRES

Nombres de sociétés coopératives, d'emplois et chiffre d'affaires par secteur - 2023



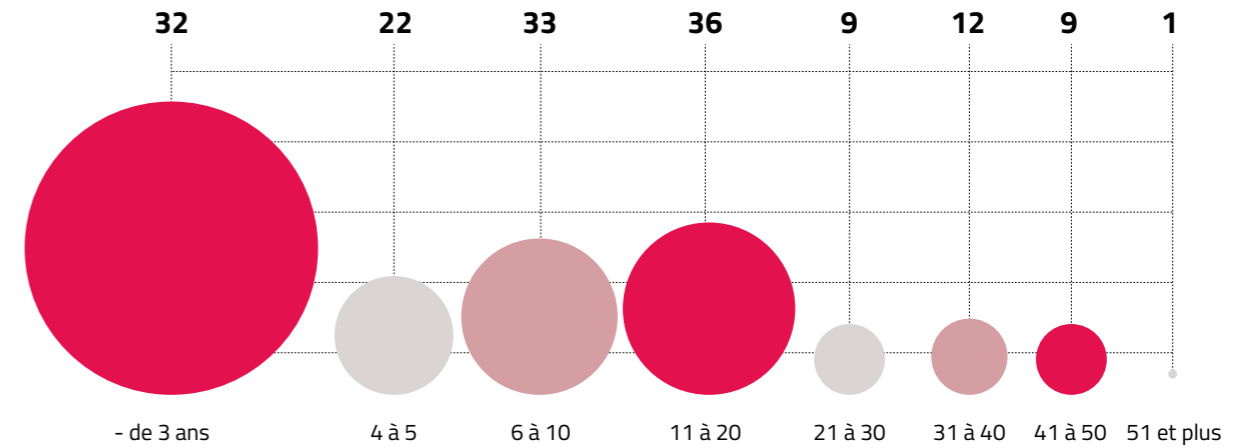
En 2023, c'est toujours dans le secteur des services qu'exercent le plus de sociétés coopératives, devant les secteurs de la construction, de l'éducation, etc.. 40% du chiffre d'affaires des sociétés coopératives picto-charentaises est réalisé au travers des 25 sociétés coopératives du BTP (+3 points par rapport à l'année précédente).

Nombre de sociétés coopératives et d'emplois par origine de création - 2023



La majeure partie des sociétés coopératives (53% en Poitou-Charentes et 61% sur le plan national) et des emplois coopératifs (51% sur le plan national et 45% en Poitou-Charentes) est issue de créations ex nihilo. 78,5% des emplois des sociétés coopératives âgées de moins de 5 ans sont issus de transformation d'associations en coopératives ou de transmissions d'entreprises saines à leurs salariés.

Pyramide des âges des sociétés coopératives



35,1% des sociétés coopératives employant 16,6% de l'effectif picto-charentais ont été créées dans les cinq dernières années. Plus de 55% des Scop et des Scic de Poitou-Charentes existent depuis moins de dix ans ; Ces 87 sociétés coopératives emploient 37,5% des salariés, soit 1 232 emplois.

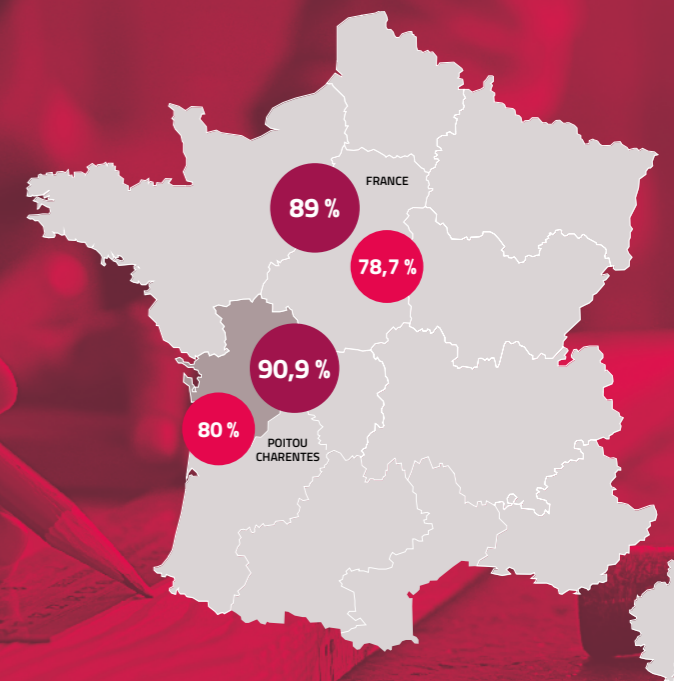
Taux de pérennité des sociétés coopératives en France et dans la région Poitou-Charentes

À 3 ANS

Dans le Poitou-Charentes : 77 créations entre 2014 et 2020 dont 70 sociétés coopératives encore actives 3 ans plus tard, soit un taux de pérennité de **90,9%**.
En France : 2250 créations entre 2014 et 2020 dont 2002 sociétés coopératives encore actives 3 ans plus tard, soit un taux de pérennité de **89%**.

À 5 ANS

Dans le Poitou-Charentes : 55 créations entre 2014 et 2018 dont 44 sociétés coopératives encore actives 5 plus tard, soit un taux de pérennité de **80%**.
En France : 1612 créations entre 2014 et 2018 dont 1269 sociétés coopératives encore actives 5 plus tard, soit un taux de pérennité de **78,7%**.



Un mouvement engagé

La Convention nationale des 1^{er} et 2 juillet 2021 a approuvé le document d'orientation du Mouvement des SCOP et des SCIC pour la période 2022-2026. Le premier axe de cette stratégie, intitulé « Un Mouvement engagé », vise à réaffirmer que chaque société coopérative ambitionne à un **entreprendre autrement, un vivre autrement, un travailler autrement, un diriger autrement, un participer autrement à la propriété, aux décisions et aux résultats de l'entreprise, plus particulièrement dans sa conception et sa mise en œuvre de la démocratie d'entreprise.**

Assemblée générale de l'URSCOP : transition écologique, partageons nos solutions

La deuxième résolution adoptée en Congrès s'intitule : **Être moteur de la transition écologique, et stipule que « le Mouvement affirme que la dimension environnementale doit faire partie intégrante du projet coopératif.** Il se propose donc d'accompagner les coopératives dans leur transition écologique en s'appuyant sur les fédérations de métiers, et en mettant en avant les démarches et les bonnes pratiques ». C'est dans ce contexte que **l'Union régionale a décidé d'organiser son Assemblée Générale avec pour thème central la transition écologique.** Revenons sur cet événement marquant de 2023.

L'assemblée générale a été ouverte par Fernando Almeida qui, dans son discours d'ouverture, a rappelé aux 90 participants présents que le 37^e

Congrès de la Confédération Générale des SCOP et des SCIC tenu en 2022 a été marqué par une volonté de développement du Mouvement, et que la nouvelle mandature a pour ambition de davantage mettre l'accent sur l'animation de la vie coopérative et sur l'importance des enjeux de la lutte contre le changement climatique, et de la sobriété énergétique tout en poursuivant ses objectifs de développement.

Boris GERMES, bénévole au sein de l'association **Les Shifters** a pris la suite, avec une conférence pour sensibiliser chacun aux enjeux de la lutte contre le changement climatique tout en proposant des leviers d'actions concrets pour agir au sein de sa société coopérative.



Une table ronde s'est ensuite tenue, rassemblant d'une part trois représentants de sociétés coopératives du territoire : Dominique ALLARD de la SCOP **STECO**, Pierre BARRIER de la SCOP **STPR** et Lydie REGNIER de la SCOP **COMEBO INDUSTRIES**, et d'autre part, Christelle ABATUT Présidente de la **Chambre de Commerce et d'Industrie des Deux-Sèvres** et Fatima BELLAREDJ Déléguée Générale de la **Confédération Générale des SCOP et des SCIC**.

Les trois sociétés coopératives présentes ont exposé leurs actions en matière de transition écologique, abordant notamment des aspects tels que l'efficacité énergétique, l'optimisation de la consommation de matières premières, la gestion des déchets, les investissements dans les énergies renouvelables, les véhicules électriques, les cuves de récupération d'eau, les initiatives en Responsabilité Sociale des Entreprises (RSE), ainsi que l'évaluation du bilan carbone.

Christelle ABATUT ainsi que Fatima BELLAREDJ ont ensuite souligné l'existence de nombreux dispositifs d'accompagnement à la transition écologique existants, tant sur le plan technique que financier.

Pendant la pause déjeuner s'est tenu le « Salon des solutions coopératives pour la transition écologique » au sein duquel huit sociétés coopératives locales ont présenté leurs solutions visant à accompagner les entreprises.

Ce salon était organisé en trois pôles distincts :

Un pôle recyclage

Animé par :

- . La SCOP **ESOPE**
- . La SCIC **ENVIE 2E POITOU-CHARENTES**
- . La SCIC **LES ATELIERS DU BOCAGE**

Un pôle conseil/accompagnement

Animé par :

- . La SCIC **Coopérative Carbone**
- . La SCIC **TE.O**
- . Des entrepreneurs de la SCOP **CAE ACEASCOPE FORMASCOPE : Cairso et Normes&Vous**
- . Des entrepreneurs de la SCOP **CAE COAPI : Toumai consulting**

Un pôle énergie

Animé par la **SCIC PCER**.

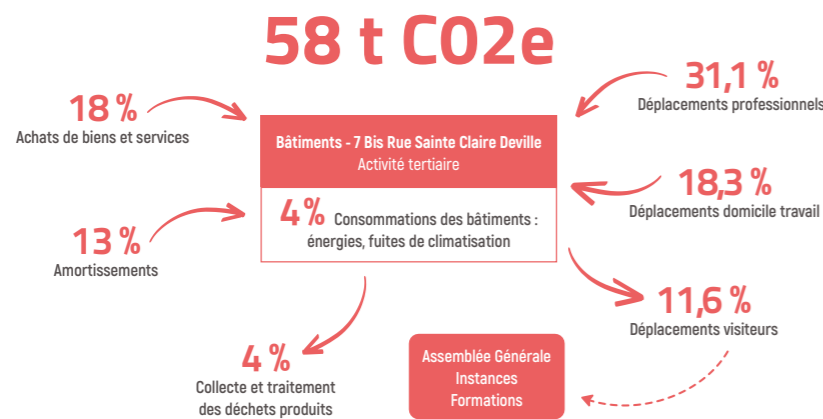
La seconde partie de la journée s'est ensuite poursuivie autour de **l'accueil des nouvelles SCOP et SCIC locales**, de la présentation des rapports d'activité et financier de l'Union Régionale ainsi que de l'avancée de ses travaux dans le cadre de son plan d'action régional. Il est important de noter que l'une des aspirations de l'Union Régionale est de contribuer, d'ici la fin de mandature, à une action de sensibilisation, de diagnostic ou de construction de plan d'action dans le but de réduire les émissions carbone d'au moins la moitié des sociétés coopératives adhérentes.



Bilan carbone UR

Afin de contribuer à être moteur de la transition écologique, le conseil d'administration de l'Union régionale, sur l'initiative de la commission « Citoyenneté et transition écologique » a décidé de réaliser son bilan carbone, notamment comme levier de crédibilité et conviction auprès des adhérents.

L'Union régionale a décidé d'opter pour le dispositif Décarbon'Action co-financé par l'ADEME et Bpifrance, et d'être accompagné dans le cadre de ce dispositif par la SCIC Coopérative Carbone.



Les ambitions de l'URSCOP pour la planète

Nous avons ensuite développé un plan d'actions visant à concrétiser des objectifs de réduction spécifiques, notamment en optimisant nos déplacements et en repensant nos pratiques d'achats de biens et services. Ces initiatives marquent une étape significative dans notre parcours vers une empreinte carbone plus responsable. Notre objectif pour l'année 2026 est de réduire nos émissions de gaz à effet de serre de 15% tout en accompagnant davantage de sociétés coopératives (15% d'adhérents en plus d'ici 3 ans).



1. Maintenir notre présence auprès des sociétés coopératives, tout en réduisant nos émissions de gaz à effet de serre.

- Optimiser l'organisation des rendez-vous avec différentes sociétés coopératives sur une même zone géographique.
- Mutualiser des déplacements entre Délégués Régionaux
- Privilégier la multimodalité
- Inciter à la mobilité durable



2. Faire évoluer nos pratiques de travail en équipe pour diminuer les km domicile - lieu de travail.

- Optimiser le télétravail afin de réduire les trajets domicile-travail
- Organiser le covoiturage entre Délégués Régionaux pour les trajets domicile-travail
- Étudier la mise en place d'un forfait de mobilité durable afin d'inciter à l'utilisation du covoiturage ou vélo



3. Intégrer un critère environnemental dans le choix de nos fournisseurs et dans nos usages.

- Demander systématiquement le bilan carbone de nos prestataires
- Proposer des repas éco-responsables lors des événements organisés par l'URSCOP
- Appliquer des règles de sobriété dans nos actions de communication et dans nos usages numériques

Et vous ? Où se situe votre coopérative en matière de transition écologique ?

Des Scop et des Scic ambassadrices

Tel est l'intitulé de la troisième résolution de la présente mandature, qui précise que « **le Mouvement incitera et donnera les moyens à chaque coopérative d'affirmer les valeurs coopératives au sein et en dehors de son entreprise.** Il aidera les coopératives à diffuser la culture coopérative aux nouveaux sociétaires et aux nouveaux sala-

riés ainsi qu'aux acteurs du territoire, à travers une boîte à outils d'intégration et de communication externe ». Ainsi, outre les traditionnelles plaquettes dédiées à la création en Scop et En Scic, à la transmission d'entreprises aux salariés, à la transformation d'association en coopérative, déjà diffusées au-

près des acteurs territoriaux et à disposition des adhérents pour **œuvrer à la promotion du modèle coopératif**, la Confédération générale des Scop a actualisé et réédité le « Carnet d'ambassadeur ».



Les meilleurs ambassadeurs sont ceux qui vivent la coopération.

les-scop.coop/ambassadeurs

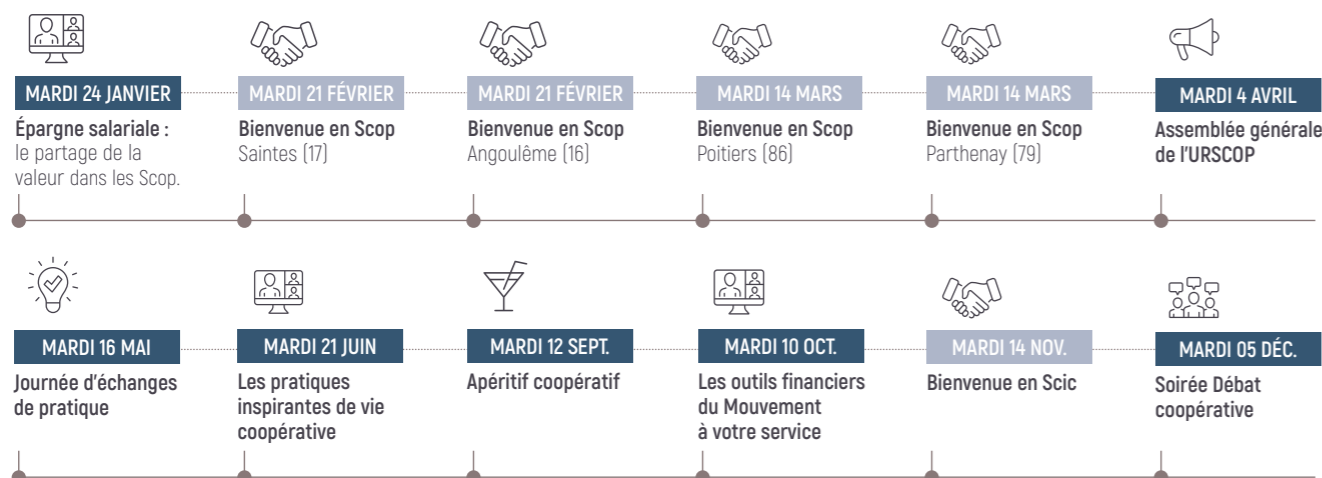


Un mouvement proche des coopératives, et des coopérateurs & coopératrices

Le Mouvement s'est donné pour orientation de renforcer les liens de proximité avec l'ensemble des adhérents, d'encourager l'inter-coopération et les mutualisations et d'investir dans la formation coopérative et l'animation de la vie coopérative.

Vie du réseau

Fidèle à son plan d'action, l'union régionale a déployé plusieurs temps et dispositifs d'information, d'échanges, de convivialité et de débat.



Ainsi, quatre temps d'information destinés aux nouveaux salariés des sociétés coopératives se sont tenus au cours du premier semestre sur les quatre départements, réunissant un total de 36 futurs coopérateurs, qui ont pu se familiariser aux principes coopératifs, obtenir les premières clés de la culture coopérative et, nous l'espérons, susciter chez eux l'envie de devenir associé.

Les webinaires thématiques

Une SCOP c'est quoi ?

En outre, plusieurs webinaires ont été organisés ; Épargne salariale, outils financiers du Mouvement ou pratiques inspirantes de vie coopérative, autant de thèmes abordés au cours de visio-conférences d'une durée de deux heures.

Les apéritifs coopératifs

Initiés en 2022, et reconduits avec un fort engouement en 2023, **les apéritifs coopératifs ont connu à nouveau un franc succès**. Convivialité, interconnaissance, visite d'entreprise et même escalade... ont été au programme de ces temps de proximité.



Comment redonner du sens au travail

Le conseil d'administration, sous l'impulsion de la commission « Vie du réseau » a souhaité organiser un débat sur le thème du Travail. Mme Coralie PEREZ, économiste, ingénieure de recherche à l'Université de Paris 1, membre du Centre d'économie de la Sorbonne (CES), et co-autrice avec M. thomas COUTROT, de l'ouvrage « Redonner du sens au travail. Une aspiration révolutionnaire », paru au Seuil (collection « La république des idées ») a exposé ses travaux

sur le sens au travail. Son co-auteur, M. thomas COUTROT, a rédigé un article dans le cahier de tendance « Vivre en coopération », éditions de l'Aube, Fondation Jean Jaurès, sous le thème : Le statut coopératif suffit-il à libérer le travail ? Cette conférence-débat a eu lieu au Patronage Laïque, lieu de culture géré par la Scop Les Matapeste, et a réuni une quarantaine de coopératrices et coopérateurs.



La gazette du coopérateur

Afin de porter à la connaissance de chaque coopérateur, l'ensemble des actions de la vie du réseau, les nouvelles créations de sociétés coopératives, les dates des prochaines rencontres (formations, réunions thématiques

ou conviviales), et l'actualité des adhérents, l'union régionale adresse à chaque salarié des sociétés coopératives picto-charentaises, la Gazette du coopérateur. 3^e édition en 2023.

Formations coopératives 2023

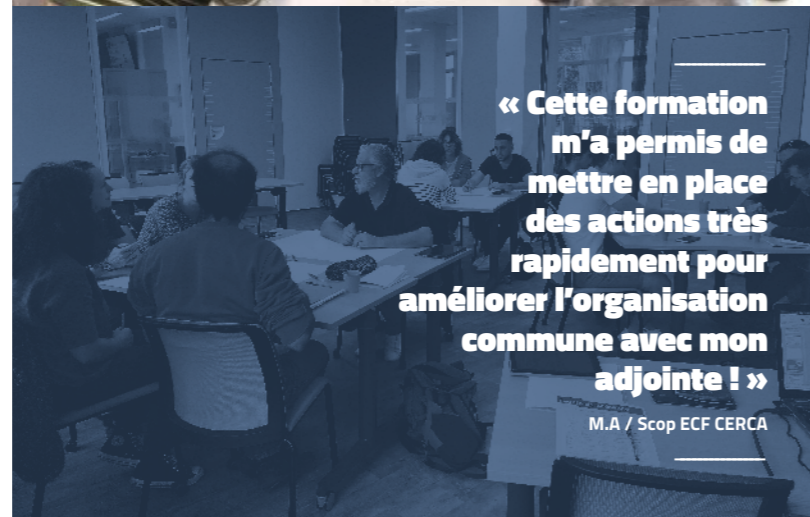
La formation coopérative vise à mieux comprendre les différentes dimensions qui structurent la vie d'une entreprise coopérative.

LA FORMATION PASS 1

La formation **PASS 1** cible les nouveaux ou futurs associés de Scop ou de Scic. Elle permet d'appréhender les droits et les devoirs de l'associé, de comprendre les données économiques et financières nécessaires à une participation éclairée aux assemblées générales.

LA FORMATION PASS 2

Il concerne les associés avisés en position de participer aux orientations et au contrôle des choix stratégiques de l'entreprise. Elle donne aux participants des éléments de réflexion pour participer au diagnostic de leur coopérative. Ils ont également comme objectif d'élaborer un projet d'entreprise à moyen terme (+3/5 ans).



Deux nouvelles formations en 2023 !

FORMATION MANAGEMENT COOPÉRATIF ET FACILITATION

Elle s'adresse aux salariés de Scop et de Scic souhaitant développer leurs aptitudes et compétences managériales dans une dimension coopérative. Cette formation doit permettre aux participants de disposer d'une analyse objective de leurs pratiques managériales, de comprendre les fonctionnements individuels et collectifs des salariés sous leur responsabilité, et de choisir et utiliser, dans cette démarche, les comportements,



processus et outils nécessaires et adaptés. Cette formation a été animée par Fabrice PANNIER, Coach/Formateur et Johan BAUFRETON, référent pédagogique des formations coopératives.

FORMATION PRISE DE PAROLE EN PUBLIC

Cette formation a quant à elle été « testée » dans le cadre de la formation PASS 2 du second semestre 2023. La réussite de ce module a permis à l'équipe pédagogique de proposer sa reconduc-

tion en 2024 sur une session de deux jours. Cette formation vise à faciliter la gestion du stress et de ses appréhensions dans le cadre d'une prise de parole en public et plus généralement de se connecter à son auditoire. Elle est animée par le comédien de la Scop Les Matapeste, Fabrice DU-COUSSO, et Ophélie TAURISSON, Déléguée Régionale (UR SCOP).



Accueil des stagiaires

Au cours de l'année 2023, 56 stagiaires ont été accueillis dans le cadre des parcours de formation dispensés par Gescop Poitou-Charentes.

formation coopérative 2023

	2022	FEMMES/HOMMES	TAUX DE SATISFACTION
Nombre de personnes formées	56	21/35	
Dont Pass 1	23	7/16	4,84/5
Dont Pass 2	24	10/14	4,67/5
Dont Management Coopératif	9	4/5	4,77/5
Scop et Scic représentées	20		



Retrouvez le contenu et les dates des prochaines formations coopératives sur : les-scop-nouvelle-aquitaine.coop
Contact Gescop Poitou-Charentes : formation.pch@scop.coop

Gescop Poitou-Charentes est certifiée Qualopi au titre des actions de formation. Celle-ci a été renouvelée en mars 2024 pour une période de 3 ans.



Vie coopérative : observatoire

2023 a été l'année au cours de laquelle le Mouvement, sous l'impulsion de notre union régionale, a lancé l'observatoire des pratiques coopératives.

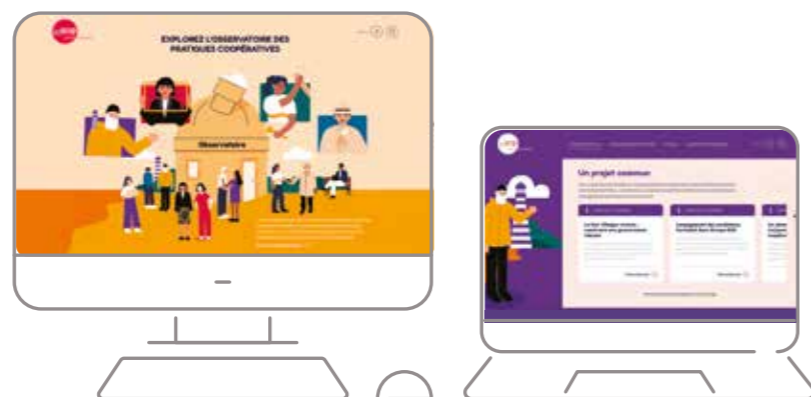
Celui-ci a pu recueillir dès son année d'ouverture une cinquantaine de pratiques. Parmi elles, huit proviennent de sociétés coopératives picto-charentaises. L'observatoire a été consulté par près de 500 visiteurs différents. La newsletter « Le Scop Info » que reçoit chaque adhérent toutes les deux semaines relate régulièrement les nouvelles publications mises en ligne. Il devient un outil de référence au sein du Mouvement pour se nourrir d'initiatives coopératives qui dépassent le seul respect du cadre statutaire pour répondre à des besoins ponctuels ou pérennes.

À titre d'exemple parmi les pratiques des sociétés coopératives picto-charentaises, nous retrouvons notamment les trois pratiques suivantes :

- Cap 2026 pour la Scop ECF CERCA
- RSE «Booster» de la vie coopérative à la Steco
- Plan épargne entreprise interne pour la pérennité de la Scop M-RY

En savoir plus à la page suivante

Cap 2026 est désormais le repère de toutes les décisions prises par le conseil d'administration.



Retrouvez le contenu de l'observatoire sur : www.observatoire-vie-coop.scop.coop



01. Cap 2026 pour la Scop ECF CERCA



La Scop ECF CERCA partage au sein de l'observatoire son initiative ayant visé à réinterroger les associés sur leur vision portée sur le projet d'entreprise. Ils ont ainsi pu bâtir une feuille de route intitulée « Cap 2026 ». Votée en assemblée générale, ce Cap est désormais le repère de toutes les décisions prises par le conseil d'administration.

La pratique vise ici à partager la méthodologie dont la Scop a organisé la consultation, la diffusion et l'appropriation autour du renouvellement de leur projet d'entreprise.

02. RSE «Booster» de la vie coopérative à la Steco



Autre pratique inspirante, la démarche de la Scop STECO qui a saisi l'opportunité de son engagement pour la labellisation « RSE SCOP BTP » pour fédérer l'ensemble des salariés associés autour de cet enjeu.

C'est ainsi que différents groupes de travail ont été mis en œuvre permettant à chaque salarié de s'imprégner de la dynamique enclenchée et d'y contribuer à son niveau.

Cette démarche a aussi eu l'intérêt de formaliser le sens porté par la RSE et la manière dont le projet de l'entreprise coopérative y fait référence.

03 - Plan épargne entreprise interne pour la pérennité de la Scop M-RY



La vie coopérative s'illustre également par la manière dont les associés bénéficient du partage de la valeur mais également la manière dont ils contribuent à consolider les fonds propres de la coopérative de façon à la rendre toujours plus autonome (3^e et 4^e principe coopératif de l'ACI).

C'est la démarche qu'a historiquement conduite la Scop M-RY avec l'application d'un Plan d'Épargne Entreprise dont la particularité est sa gestion interne à la Scop. La fiche rédigée dans l'observatoire en présente les caractéristiques et les intérêts pour apprécier et animer la vie coopérative.

Un mouvement ambitieux et

solidaire

Le Mouvement a pour vocation de promouvoir la solution coopérative. Il s'est doté, au fil des années, d'outils de mutualisation efficaces au service de développement des coopératives et de la solidarité entre ses adhérents.

Ainsi, au cours de cette année 2023, l'Union régionale a pu accueillir quatre nouvelles sociétés coopératives, trois Scop et une Scic qui emploient 29 salariés. Un séminaire dédié à la stratégie de

développement a été organisé à l'automne, qui a réuni 14 participants de 6 sociétés coopératives distinctes. Les délégués et élus régionaux ont œuvré au sein de filières et réseaux afin de mieux

faire connaître le rachat d'une entreprise par ses salariés sous format coopératif.

Les nouvelles Scop et Scic

La Scène Maria Casarès (86)

FORME JURIDIQUE : SCIC SAS

LOCALISATION : POITIERS - 86

OBJET SOCIAL : LA DIFFUSION DE SPECTACLES VIVANTS, L'ORGANISATION D'ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES ET DE SÉMINAIRES. SERVICES DE RESTAURATION ET DE RÉCEPTION.

NOMBRE DE SALARIÉS : 0 | **NOMBRE D'ASSOCIÉS :** 3

DIRIGEANTS : M. MATTHIEU ROY

ORIGINE DE CRÉATION : CRÉATION EX-NIHILO

DATE DE TRANSFORMATION EN SCOP : 01/03/2023

LE PROJET ? Née en mars 2023, la Scic La Scène Maria Casarès a ouvert ses portes le 21 septembre 2023 dans les anciennes écuries de la caserne de Montierneuf, à côté du cinéma Le Dietrich à Poitiers. Petite sœur de la Maison Maria Casarès, centre culturel de rencontre à Alloue en Charente, la Scène Maria Casarès souhaite elle aussi, allier théâtre et gastronomie. Lieu de diffusion, la Scène Maria Casarès programme, à ce jour, les spectacles de la Scop, La Compagnie du Veilleur, ainsi que ceux de metteurs en scène émergents, actuels comme anciens bénéficiaires du dispositif Jeunes Pousses.

Ici, le souhait des associés est de déployer un théâtre sur un temps long, afin de permettre au bouche-à-oreille de fonctionner. Ainsi, les artistes seront programmés pour une vingtaine de représentations, dans un théâtre à taille humaine (96 places).

La convivialité étant le maître-mot, ce nouveau lieu culturel propose des brunchs-spectacles, des goûters spectacles, des apéros-spectacles et bien évidemment des dîners-spectacles, où chaque représentation se prolonge par un échange entre les spectateurs et les artistes.

www.scenecasares.fr [05 49 13 53 77](tel:0549135377) resa@scenecasares.fr

Loamok (79)

FORME JURIDIQUE : SCOP-SARL

LOCALISATION : SAINT-MAXIRE (79)

OBJET SOCIAL : LA CONCEPTION ET PRODUCTION DE SERVICES INFORMATIQUES ET DE SYSTÈMES D'INFORMATION, DE SITES INTERNET, DE SITES DE VENTE E-COMMERCE, D'APPLICATIONS WEB, MOBILES, TABLETTES ET HYBRIDES, AINSI QUE DES PRESTATIONS DE FORMATION ET CONSEILS.

NOMBRE DE SALARIÉS : 2 | **NOMBRE D'ASSOCIÉS :** 2

DIRIGEANTS : M. FRANCK UBY

ORIGINE DE CRÉATION : CRÉATION EX-NIHILO

DATE DE TRANSFORMATION EN SCOP : 01 JUIN 2023

LE PROJET ? Après une première carrière dans différents métiers, Magalie et Franck ont changés d'orientation vers le développement web. Ils ont alors œuvré pendant 15 ans en qualité d'ingénieur de développement spécialisés développement web, Framework et CMS. Souhaitant exploiter leurs compétences selon un modèle fidèle à l'open-source, et la philosophie des SCOP, ils développèrent initialement leurs activités via des micro-entreprises, puis en juin dernier à travers la Scop-SARL LOAMOK.

www.loamok.org [06 95 23 91 64](tel:0695239164) franck.uby@loamok.org

Hydraulique Environnement Centre Atlantique (16)

FORME JURIDIQUE : SCOP-SA

LOCALISATION : ANGOULÊME (16)

OBJET SOCIAL : INGÉNIEUR CONSEIL EN MATIÈRE DE TOUTS TRAVAUX PUBLICS OU PRIVÉS AINSI QU'EN MATIÈRE DE CONCEPTION ET CONSTRUCTION D'OUVRAGES ET D'INSTALLATIONS IMMOBILIÈRES OU INDUSTRIELLES.

NOMBRE DE SALARIÉS : 17 | **NOMBRE D'ASSOCIÉS :** 17

DIRIGEANTS : M. OLIVIER PEGURRI

ORIGINE DE CRÉATION : TRANSMISSION D'ENTREPRISE EN SCOP

DATE DE TRANSFORMATION EN SCOP : 23 OCTOBRE 2023

LE PROJET ? La société Hydraulique Environnement Centre Atlantique (HE-CA), créée en 1994 par Claude SCHAAL, est un bureau d'étude qui accompagne les collectivités, les syndicats de gestion des eaux, les entreprises sur la conception des études et des prix en amont des chantiers de construction ou de réfection d'ouvrages hydrauliques. Soucieux de pérenniser l'activité et les emplois créés depuis près de trois décennies, le gérant fondateur sollicite en 2020 l'Union régionale des Scop pour étudier la faisabilité de la transmission de son entreprise à ses salariés, dans le cadre de son départ à la retraite. Le 23 octobre 2023, la totalité des 17 salariés ont signé les statuts de la Scop dans le cadre d'une assemblée générale de transformation.

<http://www.heca.fr> [05 45 68 51 00](tel:0545685100)

Groupe Vétérinaire de Charente Limousine (16)

FORME JURIDIQUE : SCOP-SARL

LOCALISATION : CONFOLENS (16)

OBJET SOCIAL : L'EXERCICE DE LA PROFESSION DE VÉTÉRINAIRE SOIT L'EXERCICE EN COMMUN DE LA MÉDECINE ET DE LA CHIRURGIE DES ANIMAUX.

NOMBRE DE SALARIÉS : 10 | **NOMBRE D'ASSOCIÉS :** 4

DIRIGEANTS : M. XAVIER AUSSEMS, MME MARION BRILLI, MME SOPHIE LATAPIE, MME DELPHINE SAMADET

ORIGINE DE CRÉATION : TRANSMISSION D'ENTREPRISE EN SCOP

DATE DE TRANSFORMATION EN SCOP : 18 DÉCEMBRE 2023

LE PROJET ? La société Groupe Vétérinaire de Charente Limousine a été créée en 2009 sous forme de SELARL (Société d'exercice libéral à responsabilité limitée), par trois jeunes vétérinaires diplômés. Au départ d'un des associés fondateurs, une étude est initiée afin de transmettre la société à ses salariés sous forme de société coopérative de production. Le 18 décembre dernier, quatre docteurs vétérinaires s'associent sous forme de Scop-SARL dans un objectif de partage de la gouvernance, d'un élargissement du sociétariat et d'une volonté d'associer l'ensemble des salariés au développement du projet d'entreprise.

www.capveto.fr [05 45 85 30 88](tel:0545853088) vetoconfolens@gmail.com

Séminaire « Stratégie de développement »

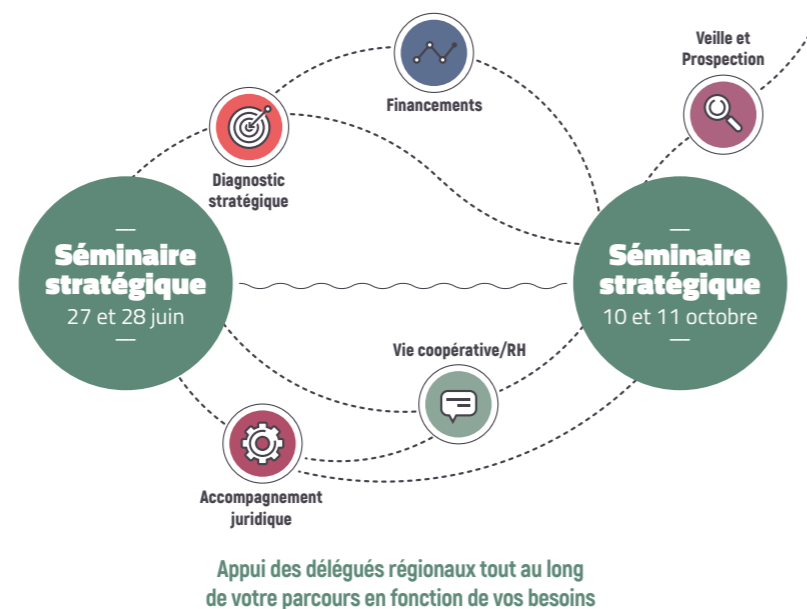
À l'automne 2023, l'union régionale a initié un dispositif dédié au développement des sociétés coopératives existantes.

Envisager des futurs possibles pour son entreprise et dessiner les contours d'un projet est un exercice singulier aux confluent des désirs et des réalités... Il est ici question d'aider une équipe à se dégager des volontés communes et de les confronter à ce que l'entreprise est capable de porter dans le monde réel où elle s'inscrit, en acceptant par avance que tout cela soit mouvant. Mais voilà...ce qu'on pense de loin arrive souvent vite ! Alors, se permettre de dessiner des futurs vers lesquels toute une équipe peut tendre est un incomparable moteur, et celui-ci rend possible des scénarios que, souvent, on aurait cru ne pas pouvoir s'autoriser.

coopératives ont ainsi suivi un séminaire, dont la première partie a eu pour objectif de fournir des outils méthodologiques permettant de dégager une problématique claire et d'appliquer très immédiatement ces approches à leurs entreprises, puis quelques semaines plus tard, un atelier applicatif pour approfondir et confronter leurs scénarios, et à travers leurs regards croisés des autres participants, permettre la capacité à recalibrer leurs orientations, les décliner et donner ainsi les clés pour une mise en œuvre réaliste des orientations choisies.

Alors, s'autoriser à dessiner des futurs vers lesquels toute une équipe peut tendre est un incomparable moteur.

Un tel processus trouve tout son intérêt dans le cadre d'une méthodologie bien établie : c'est là le but d'une démarche stratégique. Six sociétés



L'assistance financière

En phase de création ou au cours de la vie de la société coopérative, le Mouvement est au côté de ses adhérents pour contribuer au financement d'investissements, du besoin en fonds de roulement ou de la consolidation de la trésorerie. Des élus bénévoles de l'Union régionale instruisent les dossiers et décident de leur octroi.

Au 31 décembre 2023, **38 sociétés coopératives picto-charentaises** étaient bénéficiaires d'un prêt participatif Socoden en cours, dont le montant initial cumulé atteint **2 247 500€** (dont 1 816 209€ en cours). À côté de ces financements directs, le Mouvement intervient également en garantie, à travers la société de caution mutuelle Sofiscop, auprès de 34 Scop et Scic ayant contracté des emprunts auprès du Crédit Coopératif pour un montant total de 6 230 275€.

Outre ces outils nationaux (www.financer-les-scop.coop), l'Union régionale dispose d'un fonds de solidarité permettant de compléter un plan de financement en période de création ou au moment de

besoins conjoncturels. Depuis sa création en 2010, **440 632€** ont été injectés dans la trésorerie des sociétés coopératives bénéficiaires, dont 124 745€ sont actifs au 31 décembre 2023 au sein de 13 Scop et Scic de Poitou-Charentes.



quelques chiffres de l'assistance financière



Les filières et réseaux

Comme chaque année, l'Union régionale s'est associée à divers organismes professionnels ou publics afin de promouvoir les statuts coopératifs en matière de création d'activité, de mutation statutaire pour des associations employeurs et fiscalisées, ou de rachat d'entreprises saines par leurs salariés, notamment au moment du départ en retraite du dirigeant.

Les délégués régionaux ont ainsi été notamment accueilli à l'Union Régionale des Organismes de Formations en Nouvelle Aquitaine (UROFA), à la Fédération Française du Bâtiment de Charente Maritime (FFB 17), au Club d'entreprises Défi Haute Saintonge (DHS), à Grand Poitiers, dans le cadre de sa rencontre annuelle de la feuille de route ESS du territoire. L'union régionale était également présente à deux conférences dédiées à la transmission d'entreprise (Repandre et Transmettre Magazine) organisées par l'Union Patronale de la Charente, puis par la CCI Vienne. Enfin, dans le cadre de « Novembre, Mois de la Transmission-Reprise en Nouvelle aquitaine », nous avons organisé une table ronde autour de la transmission en Scop, en s'appuyant sur les témoignages d'un

cédant, salariés repreneurs et appuis extérieurs.

Tous ces événements, autres actualités dédiées notamment à la création / transmission sous format coopératif, témoignages d'experts-comptables ou avocats d'affaires sont relayés via notre parution semestrielle, Ondes de Scop.

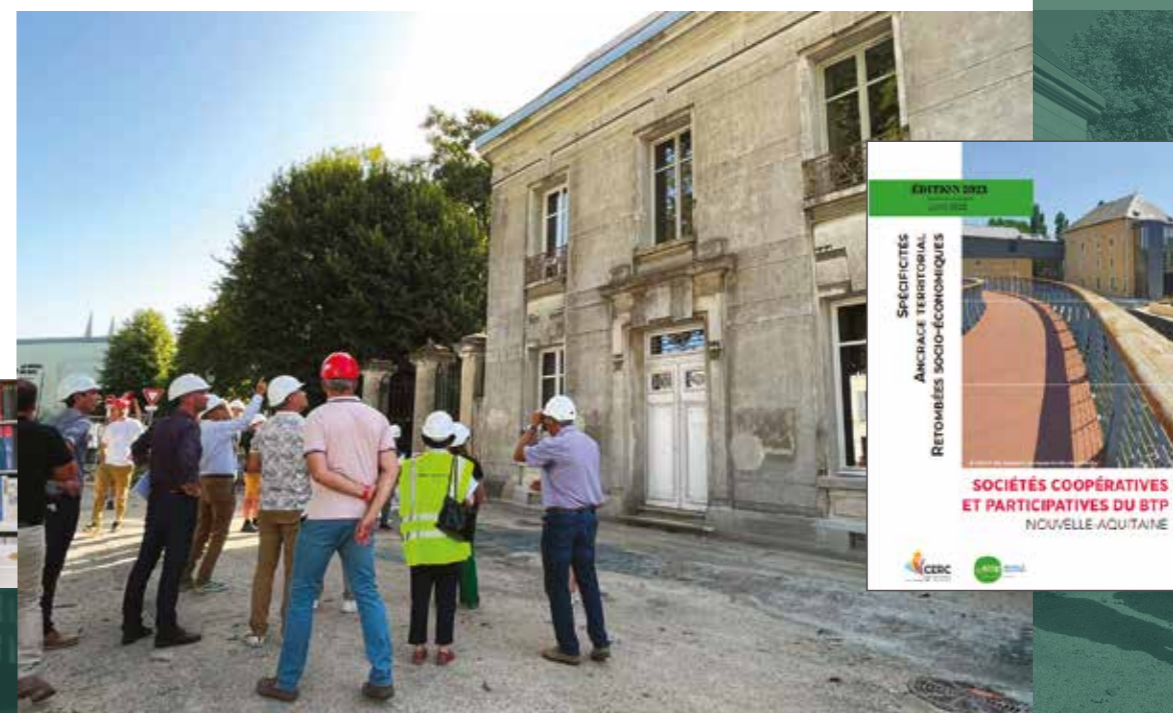
Cette année 2023, l'Union régionale s'est également engagée aux côtés de la région Nouvelle-Aquitaine au sein du Collectif des acteurs de la transmission-reprises d'entreprises.



Tous ces événements, autres actualités dédiées notamment à la création / transmission sous format coopératif, témoignages d'experts-comptables ou avocats d'affaires sont relayés via notre parution semestrielle, Ondes de Scop.

La Fédération des Scop du BTP Nouvelle-Aquitaine

En 2023, la Fédération régionale des Scop du BTP a poursuivi ses actions visant à accompagner ses adhérents sur les enjeux de la RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises), la mise en valeur de leur savoir-faire auprès des maîtres d'ouvrage, la valorisation de leurs impacts sociaux et économiques sur les territoires et la relation auprès des jeunes publics.



Convaincue que la démarche RSE est nécessaire pour adapter les organisations des entreprises aux besoins des territoires, la fédération poursuit son engagement auprès des coopératives qui souhaitent s'y engager en créant une deuxième promotion de Scop. Sur la première la Scop Deux-Sévrienne la STECO a été labellisée. Comme lors de la visite de chantier organisée le 1^{er} septembre 2023 à Niort, la Fédération propose à ses adhérents de mettre en avant le savoir-faire des coopératrices et des coopérateurs.

Le chantier de Port Boinot à Niort, pour lequel deux Scop œuvrent, vise à la réhabilitation de la mai-

son patronale et de la fabrique de l'ancienne usine Boinot, un site emblématique pour la capitale deux-sévrienne. La Scop Uniscop (Poitiers) intervient sur la partie gros œuvre et la Scop Pougnaud (Celle-sur-Belle) intervient sur la partie charpente / structure bois. Guidés par l'architecte maître d'œuvre, les élus de la ville (maître d'ouvrage) et la presse ont pu découvrir l'avancement des travaux. Les retombées presse ont permis de reconnaître l'engagement des Scop sur ce type de chantier.

En 2023, avec la collaboration de la CERC Nouvelle-Aquitaine (Cellule économique régionale de la construction), la fédération a mené une longue

enquête visant à factueliser et valoriser les impacts socio-économiques des Scop du BTP sur leurs territoires. On y apprend que les Scop du BTP emploient directement 2 040 salariés mais qu'elles soutiennent également 2 768 emplois par leurs achats de fournitures en local ou de manière induite.

Les salariés des Scop du BTP ont collectivement bénéficié d'un pouvoir d'achat de 106 millions d'euros en 2022, ayant pu être consommés en région.

Rapport d'activité 2023

La revue des coopérateurs



UNION RÉGIONALE DES SCOP
ET DES SCIC NOUVELLE-AQUITAINE

Pôle Poitou-Charentes
7bis rue Sainte-Claire-Deville - 79000 NIORT
Tél : 05 49 73 37 79

les-scop-nouvelle-aquitaine.coop



FÉDÉRATION SCOP BTP
NOUVELLE-AQUITAINE

213 Cours Victor
33130 Bègles
Tél : 05 55 35 10 02

nouvelle-aquitaine.scopbtp.org

